

## Demande de permis-stationnement de nuit à long terme

Numéro du permis	
------------------	--

POUR USAGE INTERNE SEULEMENT

Demandeur veuillez imprimer							
Nom de famille			Préno	Prénom			
Adresse						N° d'app.	
Ville			Provi	Province		Code postal	
Courriel			Tel. r	Tél. maison		Tél. portable / autre	
Véhicule un formulaire par véhicule							
N° plaque d'immatriculation		Modèle			Année	Couleur	
p.uquo uuu							
Genre de demande CHOISIR UN							
	e véhicules que de places tionnement disponibles	Nombre de véhicules enregis-		Nombre de places disponibles dans		Nombre de places dans l'entrée de	
	son unifamiliale	trés à l'adresse		le garage		garage	
	e véhicules que de places	Nombre de 🕝		Nombre de places		Attestation reçue	
de stationnement disponibles • duplex, condo,		véhicules enregis-		disponibles au		POUR USAGE INTERNE	
	artements, etc.)	trés au demandeur		demandeur		SEULEMENT	
Distric		Nombre de <sub>г</sub>		Nombre de places			
(David Bernar	Lewis, Tommy Douglas, d Mergler, Abraham-de-	véhicules enregis- trés à l'adresse		disponibles dans			
Sola so	eulement)	tres a l'adresse		le garage			
Pente	de plus de 10 %	Nombre de 🕝		Nombre de places		Mesure	
	ocher si pente à	véhicules enregis-		disponibles dans		de la pente	
	éjà été mesurée	trés à l'adresse L		le garage		SEULEMENT	
Commentaires ou informations supplémentaires							
Instructions							

- La Ville se réserve le droit de vérifier toutes les demandes, incluant le droit de visiter le logement pour s'assurer de la conformité au règlement et de refuser, ou d'annuler toute demande. Les décisions de la Ville sont définitives.
- 2. La demande doit être accompagnée d'une photocopie :
  - a) du permis de conduire de toute personne résidant dans le logement;
  - b) de l'enregistrement de tous les véhicules enregistrés à ce logement;
  - c) d'une preuve de résidence;
  - d) d'une attestation signée, le cas échéant (catégorie B)
- 3. Le demandeur doit aviser la Ville de tout changement aux renseignements fournis ci-dessus, incluant tout changement de véhicule ou de plaque d'immatriculation. Tout renseignement manquant ou tout renseignement inexact peut entraîner l'émission d'un avis d'infraction.

- 4. Des frais uniques de 35 \$ s'appliqueront pour la mesure de la pente.
- 5. Il est interdit de stationner les véhicules identifiés, remorques, roulottes, autobus et gros camions dans les rues pendant la nuit. Ces véhicules ne sont donc pas admissibles pour un permis.
- 6. Les permis ne servent qu'à autoriser le stationnement de 3 h à 6 h du matin. Toutes les autres restrictions de stationnement doivent être respectées.

Pour plus d'information sur les permis et les règles concernant le stationnement de nuit, veuillez consulter le document À propos, CoteSaintLuc.org/fr/stationnement ou téléphoner au (514) 485-6800.

## Signature du demandeur

Je confirme avoir lu et compris les conditions ci-dessus ainsi que toutes les autres conditions prévues dans le règlement régissant ce permis. Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts. Je comprends également qu'il n'y aura aucun remboursement.